



**HAL**  
open science

## Projet de recherche de sépultures d'épidémie à Lignièrès-en-Berry (Cher) : à chacun sa croix ...

Philippe Blanchard, Patrice Georges

### ► To cite this version:

Philippe Blanchard, Patrice Georges. Projet de recherche de sépultures d'épidémie à Lignièrès-en-Berry (Cher) : à chacun sa croix .... Ausonius Editions. Epidémies et crises de mortalité du passé, 15, pp.169-191, 2007, Etudes. hal-03328506

**HAL Id: hal-03328506**

**<https://hal.science/hal-03328506>**

Submitted on 30 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## PROJET DE RECHERCHE DE SÉPULTURES D'ÉPIDÉMIE À LIGNÈRES-EN-BERRY (CHER) : À CHACUN SA CROIX...

Philippe BLANCHARD et Patrice GEORGES

### INTRODUCTION

Lignièrès-en-Berry est une petite commune du Cher située à 44 km au sud-ouest de Bourges (fig. 1). L'intérêt que nous avons porté à cette petite commune résulte directement de la réalisation d'une fouille de l'Institut National de la Recherche Archéologique Préventive (Inrap) en 2002, à Issoudun (Indre). Dans cette commune, un projet de construction d'un centre de l'Image et du Multimédia a entraîné une intervention archéologique ayant révélé la présence de 14 sépultures multiples contenant les restes de 201 individus, décédés vraisemblablement dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> ou au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Ces découvertes ont conduit l'équipe<sup>2</sup> à effectuer des recherches en archives afin de retrouver dans les sources manuscrites des mentions éventuelles sur la nature de cette crise de surmortalité (épidémie ?). À cette occasion, des documents relatant une épidémie ("fièvre pourpre") en 1652 dans une commune proche d'Issoudun ont été recueillis ; ils permettent d'envisager de nouvelles investigations sur la gestion des cadavres en temps de crise. En effet, certaines précisions topographiques dans les textes sur l'emplacement d'inhumations laissent supposer la possibilité de localiser certaines des sépultures en relation avec cette épidémie. Si ces indices topographiques s'avéraient fiables, ils pourraient permettre une localisation précise des tombes et entraîner alors de nouvelles recherches archéologiques (fouille, études et analyses) dont l'intérêt serait de mieux comprendre les phénomènes de crises épidémiques et leur gestion. Elles apportent d'ores et déjà toutefois des éléments de discussion importants. La commune

1. Blanchard *et al.* 2003a.

2. La recherche en archives a été menée conjointement par Pascal Poulle (Inrap CIF ; Bourges) et Michel Philippe (Contractuel Inrap CIF).

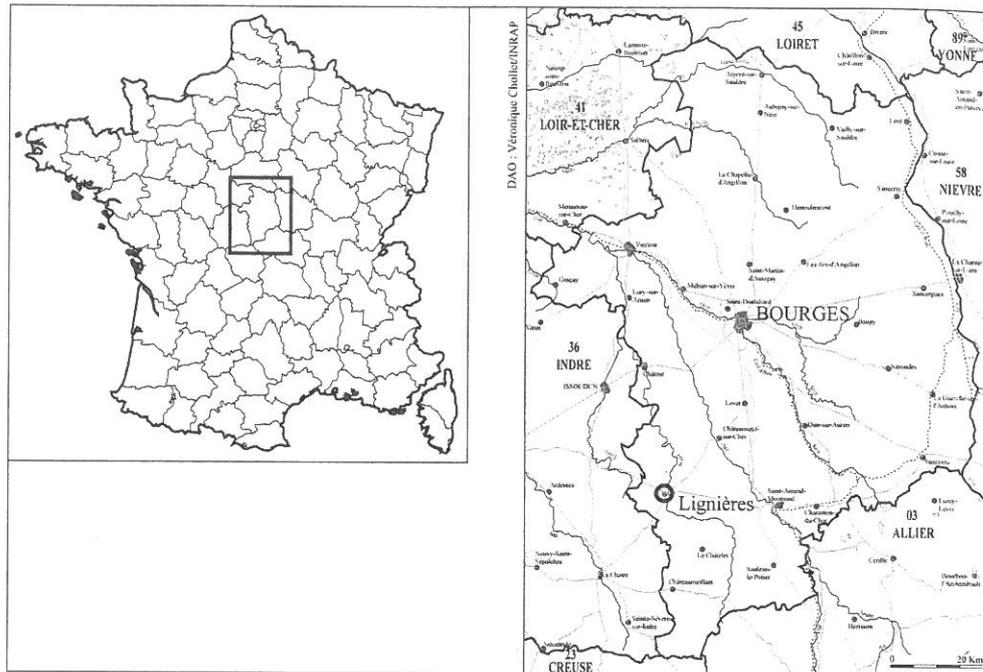


Fig. 1. Plan de localisation de Lignières.

de Lignières s'avère en effet un terrain de recherche privilégié pour l'étude d'une épidémie bien cernée chronologiquement.

### SOURCES ET MENTIONS HISTORIQUES

En 1652, une épidémie touche le Berry et son incidence sur la commune va être relatée par deux sources distinctes.

La première est contemporaine de l'évènement et se trouve relatée par Monsieur Crognon, curé de Lignières entre 1550 et 1560, qui a consigné dans ses registres le récit de cette tragédie : "En cette année, la disette de blé a été grande ... Il a été enseveli jusqu'à 12 par jour à Saint-Hilaire [commune voisine de Lignières]. Et moi à Lignières j'en ai enseveli jusqu'à 5 par jour"<sup>3</sup>. Il poursuit plus loin : "Au mois de juin 1652, j'ai enseveli 59 corps, plusieurs ont été enterrés par les villageois au pied des croix, dans les chemins. Ils étaient atteints de maladie de tête, saignement de nez, fièvre

3. Marcelle 1994.

chaude, pourpre et délire”<sup>4</sup>. Plus tard, il consignera à nouveau : “En ce mois de juillet 1652, j’ai inhumé 71 corps, plusieurs ont été ensevelis dans les chemins proches les croix par des villageois qui ne veulent pas prendre la peine de les ensevelir ni faire fosses dans les cimetières”. La seconde source est le fait d’un successeur de Crognon en la personne de Gilles Duc, curé de Lignières entre 1674 et 1692. Ce dernier nous livre un récit très proche du précédent, même si la rédaction semble avoir été réalisée quelques années après l’évènement. Il n’est donc pas exclu que ce second récit soit inspiré du précédent. Mais, certains éléments laissent croire que Gilles Duc semble malgré tout avoir assisté à cette épidémie et aux conséquences de celle-ci. Ainsi, il indique : “Entre le 5 novembre 1651 ... et le 10 septembre 1652, on enterra dans l’église et dans le cimetière de Linières plus de 200 personnes sans maladie contagieuse”. Il poursuit plus loin : “Outre la guerre, la famine étoient encore dans le pays : il mourut une quantité de personnes de côté et d’autre dans les villages des environs, qu’on enterra auprès des croix pour éviter la peine de les porter au cimetière” (Jenny 1891).

La commune de Lignières présente donc l’avantage de posséder des sites archéologiques funéraires en relation avec une crise épidémique dont le contexte (épidémie de fièvre pourpre) et l’année (1652) sont connus. De même, les informations issues des textes précisent par ailleurs quelque peu les raisons pour lesquelles les corps ont été inhumés sur place : “... pour éviter la peine de les porter au cimetière” ou encore : “... les villageois ne veulent pas prendre la peine de les ensevelir ni faire fosses dans les cimetières”.

#### PROBLÉMATIQUE

La commune de Lignières-en-Berry est un site majeur pour la compréhension des phénomènes de crises épidémiques. En effet, textes et vestiges archéologiques sont susceptibles d’apporter des renseignements de première importance. En outre, les avancées actuelles des analyses en paléobiochimie moléculaire offrent de nouvelles perspectives pour l’histoire des maladies et leur diffusion<sup>5</sup>. La reconnaissance des sépultures de catastrophe de Lignières-en-Berry serait alors l’occasion de déterminer quelle maladie est dans ce cas dénommée “fièvre pourpre”. Il semble en effet que ce terme regroupait des maladies différentes. Cette recherche a donc concentré tous les outils à notre disposition pour affiner le plus possible les secteurs ayant pu accueillir potentiellement des inhumations en rapport avec l’épidémie de 1652. L’intérêt de

4. Marcelle 1994.

5. Cette méthode relativement récente a pour objet de retrouver les traces d’ADN de virus ou de bactéries à l’origine des décès des individus. Ces éléments se retrouvent parfois conservés dans certaines parties du squelette, notamment dans certaines dents (Castex & Drancourt 2005, 191-209).



'une  
être  
sieur  
récit  
lturé  
ières  
652,  
roix,  
fièvre

cette recherche était de faire un cheminement inverse à celui qui a été pratiqué à Issoudun (cf. supra). Il s'agissait de savoir si les indications fournies par les textes peuvent permettre de retrouver le site archéologique et non l'inverse. En effet, les structures archéologiques sont en mesure d'apporter de précieux renseignements pour la compréhension des épisodes épidémiques.

En fonction des résultats, une opération de diagnostic archéologique pourra être envisagée afin de confirmer dans les secteurs retenus la présence de fosses de sépultures. Si l'existence de tombes s'avérait exacte, une opération de fouille programmée sur plusieurs années pourrait être envisagée.

#### RECHERCHE DES ÉLÉMENTS TOPOGRAPHIQUES

À l'aide de ces récits, il convenait de vérifier si les indications étaient en mesure de permettre une localisation précise de ces sépultures. Pour cela, les indices issus des sources devaient être confrontés à la réalité du terrain.

Il est relativement malaisé de dater précisément l'apparition des anciens chemins sur la commune de Lignières. Toutefois, nous supposons que les principaux axes routiers actuels (RD 61, 65, 69, 219, 925 et 940) (fig. 2) sont déjà créés au XVII<sup>e</sup> siècle de même qu'une part importante du réseau secondaire. En effet, ces routes départementales relient Lignières aux principales villes ou villages environnants ; leur création remonte donc très certainement aux origines de ces points de peuplement, c'est-à-dire au moins à la période médiévale voire plus tôt (Antiquité ?). Ces voies de circulation départementales se retrouvent sur le cadastre napoléonien de 1827 et confirment donc au moins leur existence au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La seule exception concerne la portion orientale de la RD925 (après l'embranchement de la RD 69), qui n'y apparaît pas ; elle correspondrait donc à une création récente, tout au moins postérieure à 1827. Une démarche identique peut être appliquée à l'aide d'une gravure de 1673 présentant la ville de Lignières. Sur ce document<sup>6</sup>, même s'il reste en grande partie schématique, figure le départ vers le sud de la RD 940. De même, l'amorce du tronçon occidental de la RD 925 est figurée. Enfin, le prolongement vers l'est des RD 925 et 940 (après le franchissement de l'Arnon et en direction du faubourg de Saint-Lazare) existe également sur le plan de 1673.

Au regard de ces quelques exemples, nous avons pris le parti de penser que les chemins mentionnés en 1652 se trouvent toujours utilisés de nos jours et par conséquent, ne remettent pas en cause notre recherche de terrain qui s'est appuyée sur le réseau viaire actuel.

6. Une représentation de cette gravure est exposée sur un des murs de la Mairie de Lignières-en-Berry.



Fig. 2. Carte IGN au 1 : 25000<sup>e</sup> des limites de la commune de Lignières et des principaux axes routiers.

L'élévation d'une croix, selon le lieu et/ou l'époque, peut avoir des causes différentes. Il ne nous semble donc pas inopportun de rappeler ici l'histoire de ces "monuments".

On retrouve généralement dans la littérature plusieurs termes se rapportant aux croix : les croix de chemins, les calvaires et les croix de missions. Les deux premières expressions correspondent au même objet. En effet, le calvaire est à l'origine la colline de Palestine sur laquelle a eu lieu la Passion et le martyre du Christ. Le terme de calvaire désigne donc une élévation sur laquelle sont plantées des croix figurant le vrai calvaire. Par extension, on appelle "calvaire" les croix élevées sur une hauteur ou à un croisement de routes<sup>7</sup>.

La croix de mission est un calvaire qui commémore un événement. Il est érigé en général à l'issue d'une mission, d'une prédication dirigée par des prêtres spécialisés et extérieurs à la paroisse qui se déroule généralement sur une période d'une semaine<sup>8</sup>. Les croix de mission sont érigées dès les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle qu'on en érige le plus grand nombre. Les premières congrégations (1625) sont les Frères de la Mission (appelés aussi "lazaristes"), les Oratoriens, les Jésuites et les Capucins. Les missions sont destinées à ranimer les sentiments de foi et de piété en vue de restaurer et d'étendre le culte catholique. Les croix sont érigées à l'issue de processions, parfois spectaculaires et marquent ainsi le souvenir de la mission.

L'apparition de la croix dans le paysage débute vers le VII<sup>e</sup> siècle avec l'évangélisation des campagnes. Il semble que ce soit en Irlande, en Écosse et en Angleterre que l'on retrouve les premières croix en pierre, placées à l'extérieur des églises<sup>10</sup>. En France, leur apparition va coïncider avec l'émergence de l'art roman et correspond à l'effervescence religieuse des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Cet élan mystique va perdurer jusque vers le XIV<sup>e</sup> siècle. Par la suite (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) les élévations de calvaires auront surtout une valeur rédemptrice dans une période marquée par des épidémies récurrentes<sup>11</sup>. Après une importante phase d'érection durant la période médiévale, les croix vont subir dans les périodes suivantes, les vicissitudes de l'Histoire. Elles seront en effet, lors des guerres de religions, l'élément qui va cristalliser les passions. Ainsi, les protestants s'efforceront de mettre à bas ce symbole religieux alors qu'au contraire, les catholiques érigeront un grand nombre de croix comme marqueur de

7. *Dictionnaire encyclopédique* 1990.

8. Nadaux 2002b.

9. Lefébure 2004, 32.

10. Lefébure 2004, 16 ; Gauvard *et al.* 2002, 376.

11. Lefébure 2004, 27-28.

leur dév  
troupes l

Pa

forme d'

élan en r

car les tr

et calvai

démonst

par décre

et on relè

l'usure d

sont repr

et proces

du XIX<sup>e</sup> s

de l'époc

le courai

raison d

de soin

du dével

To

d'années

relèvent

souci de

O

création

12

13

14

15

16

17

18

19

20

célébrer le

leur dévotion et affirmation de leur foi ou encore pour célébrer une victoire sur les troupes huguenotes<sup>12</sup>.

Par la suite, la période de la contre-réforme (XVII<sup>e</sup> siècle) verra une certaine forme d'apaisement et les érections de croix reprendront, soutenues par un nouvel élan en relation avec les missions<sup>13</sup>. Cette phase d'accalmie n'est que de courte durée car les troubles de la période révolutionnaire marquent un arrêt des nouvelles croix et calvaires et engendrent un grand nombre de destructions pour ces éléments de démonstration de la foi chrétienne. La mise à bas de ces calvaires est souvent ordonnée par décrets ou arrêtés. Le XIX<sup>e</sup> siècle correspond à une nouvelle période d'apaisement et on relève alors les croix abattues lors de la tourmente révolutionnaire ou victimes de l'usure du temps, des intempéries et du vandalisme<sup>14</sup>. Beaucoup des emplacements sont repris et de nouvelles croix "fleurissent" essentiellement en raison des missions et processions qui connaissent un développement important<sup>15</sup>. Cependant, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'interdiction des processions (loi de 1884)<sup>16</sup>, la lente déchristianisation de l'époque des Lumières suscitent une nouvelle période d'abandon des croix. Dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, elles seront souvent détruites par manque d'entretien et en raison du recul de la foi chrétienne. Elles seront parfois déplacées avec plus ou moins de soin<sup>17</sup>, quand elles ne disparaissent pas complètement, pour satisfaire les progrès du développement routier ou de l'aménagement du territoire<sup>18</sup>.

Toutefois, nombre de croix font l'objet de restauration depuis quelques dizaines d'années. Ces travaux, réalisés par les communes ou des associations locales, ne relèvent pas pour la plupart d'un renouveau de la foi chrétienne, mais plutôt d'un souci de sauvegarde et de préservation du patrimoine des communes<sup>19</sup>.

Outre la foi et la piété, diverses autres raisons sont cependant évoquées pour la création de certaines croix. Elles peuvent célébrer un départ de croisades<sup>20</sup>, marquer

12. Lefébure 2004, 28-32.

13. Lefébure 2004, 32.

14. Nadaux 2002c.

15. Lefébure 2004, 36.

16. Nadaux 2002c.

17. Blanchard *et al.* 2003b, 28.

18. Lefébure 2004, 12.

19. Blanchard *et al.* 2005, 11.

20. C'est le cas de la croix percée de Neaufles-Saint-Martin (Eure), érigée au XII<sup>e</sup> siècle pour célébrer le départ de la 3<sup>e</sup> croisade vers Jérusalem (1189-1192) (Lefébure 2004, 21).

un bornage de territoires<sup>21</sup>, signaler un itinéraire de pèlerinage<sup>22</sup> ou encore servir de repère visuel et de marqueur topographique<sup>23</sup>.

La croix peut être érigée également lors de crises particulières en marquant une volonté de protection contre le malheur. C'est ainsi qu'au XIV<sup>e</sup> siècle beaucoup de croix de peste seront érigées car les populations sont persuadées que seule l'élévation d'une croix peut conjurer les fléaux. Ces croix sont reconnaissables à leur fût d'où émergent quantité d'excroissances figurant les bubons de la maladie<sup>24</sup>. Parfois, la construction d'un calvaire est réalisée en signe de reconnaissance pour avoir épargné tel ou tel lieu lors de la propagation de l'épidémie. Cette pratique semble avoir perduré jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, à Cardonnette (Somme), une croix a été plantée à l'entrée du village, à la suite d'une épidémie de choléra en 1849<sup>25</sup>. Enfin, la croix est quelquefois un élément marquant la commémoration d'un événement particulier ou anormal, parfois violent (meurtre, accident)<sup>26</sup>.

Les anciennes croix de chemins ont parfois généré des pratiques ou des croyances particulières. Ainsi, certains calvaires sont entourés de légendes ou de merveilleux. Leur implantation à la croisée des chemins est liée à des superstitions qui voient dans les carrefours des lieux maudits où se réunissent sorciers et démons<sup>27</sup>.

Ce sont essentiellement les pratiques liées au domaine funéraire qui nous intéressent ici. Dans certains cas, la croix de chemin peut revêtir une forme d'hommage funéraire. Les exemples à notre disposition concernent les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais il n'est pas impossible que les mêmes pratiques aient eu lieu durant les siècles antérieurs. Ainsi, quelques croix sont là pour que l'on se souvienne des villageois morts au cours de

21. Les croix sont aussi parfois utilisées comme bornage de fiefs ecclésiastiques ou de grands domaines laïcs. Les ordres militaires et charitables (Templiers et Hospitaliers) ont ainsi contribué autant que les monastères dans la diffusion des calvaires (Lefébure 2004, 21).

22. De même, elle signale parfois des itinéraires de pèlerinage avec le rôle essentiel de protéger le voyageur ou le pèlerin. Elle marque aussi un lieu de prière et de recueillement pour les itinérants, mais aussi, quotidiennement, pour les villageois locaux éloignés des lieux de cultes. Elles sont de précieux repères pour les voyageurs (Lefébure 2004, 22, 60).

23. Dans certains cas, elles remplaceront les bornes qui jalonnent les voies militaires et donneront dans le paysage l'emplacement des chemins (Nadaux 2002a ; De Dainville 1956, 196)

24. Lefébure 2004, 28.

25. Nadaux 2002b.

26. Ainsi, à la période moderne, à Saint-Germain de Kamouraska (Québec), une croix à l'intersection de deux chemins marque l'emplacement où l'on a découvert le corps gelé d'un homme ivre (Bourget s.d.). De même, à Leffonds (Haute-Marne), le socle d'une croix rappelle qu'un homme a été occis à cet emplacement par des brigands en 1819 (Nadaux 2002b ; Lefébure 2004, 84)

27. Lefébure 2004, 12 ; Colin 2000, 101.

combats  
guerre r  
de la cro  
que cer  
de Sain  
même,  
la forêt  
tombea  
ne seml  
yeux de

I  
U  
existant  
s'est acc  
plus, M  
contact

A  
située a  
faubour  
Missior  
L'enqué  
déplacé

I  
l'angle  
(fig. 3,  
la dédic

2  
2  
3  
/ mars M  
3  
château  
tourisme

combats (1870-1871 à Quevauvillers dans la Somme ou à Foudrinoy pour la première guerre mondiale)<sup>28</sup>. Plus intéressant pour le thème de notre recherche est la pratique de la croix comme matérialisation ou symbolisation d'un espace funéraire. C'est ainsi que certaines croix sont le cadre de pratiques funéraires. Ainsi, "en 1128, l'évêque de Saint-Brieuc défendait encore d'inhumer au pied des croix de carrefours"<sup>29</sup>. De même, on trouve dans la littérature médiévale du XII<sup>e</sup> siècle : "Perceval est entré dans la forêt ... il suivit alors une voie ... où il vit une croix sous un chêne, et en dessous, un tombeau recouvert d'une grosse pierre" (Chretien de Troyes 1978). La croix de chemin, ne semble donc pas désigner à l'origine un espace funéraire, mais elle remplace aux yeux de certains inhumants les espaces consacrés et évite d'aller jusqu'au cimetière.

#### Le recensement et l'enquête orale comme moyens de localisation

Une visite de la commune apparaissait indispensable pour recenser les croix existantes, leur emplacement et toutes les informations les concernant. Cette visite s'est accompagnée d'une enquête orale auprès de certains habitants et de la mairie. De plus, Mme Pigeat, présidente de l'Association Mémoire et Patrimoine Lignérois, a été contactée ; elle a confirmé le recensement et les renseignements obtenus.

Au total, 4 croix ont été identifiées sur le territoire communal. La première est située au tout début de la rue de la Baraterie, à l'angle avec la RD 940 qui mène au faubourg des Ponts-de-Lignéres (fig. 3). Cette croix (fig. 4) est appelée "Croix de la Mission" et dispose sur une face d'une dédicace en latin<sup>30</sup> portant la date de 1805. L'enquête orale menée parmi les riverains a révélé (selon eux) que la croix aurait été déplacée et qu'elle était située à l'origine au centre du carrefour.

La seconde croix (fig. 5) identifiée est dénommée "Croix de Pierre" et se situe à l'angle des rues Louis Demay et Jacques Cœur, en périphérie d'un carrefour giratoire (fig. 3, n° 2). La croix est accolée à une chapelle (Chapelle de l'Hôtel-Dieu<sup>31</sup>) et porte la dédicace suivante :

28. Nadaux 2002b.

29. Ariès 1977, 50.

30. "*Christo salvatori / spei credentium / in quospe (?) ant credunt / neriapum incol / .... cruce dedicavere / mars MDCCCXV / rep per temp*".

31. Chapelle de style néogothique érigée par la famille de Bourbon-Busset, propriétaires du château de Lignéres. et consacrée en 1867 (Remerciements à Eliane et Marie-Christine de l'office de tourisme de Lignéres).

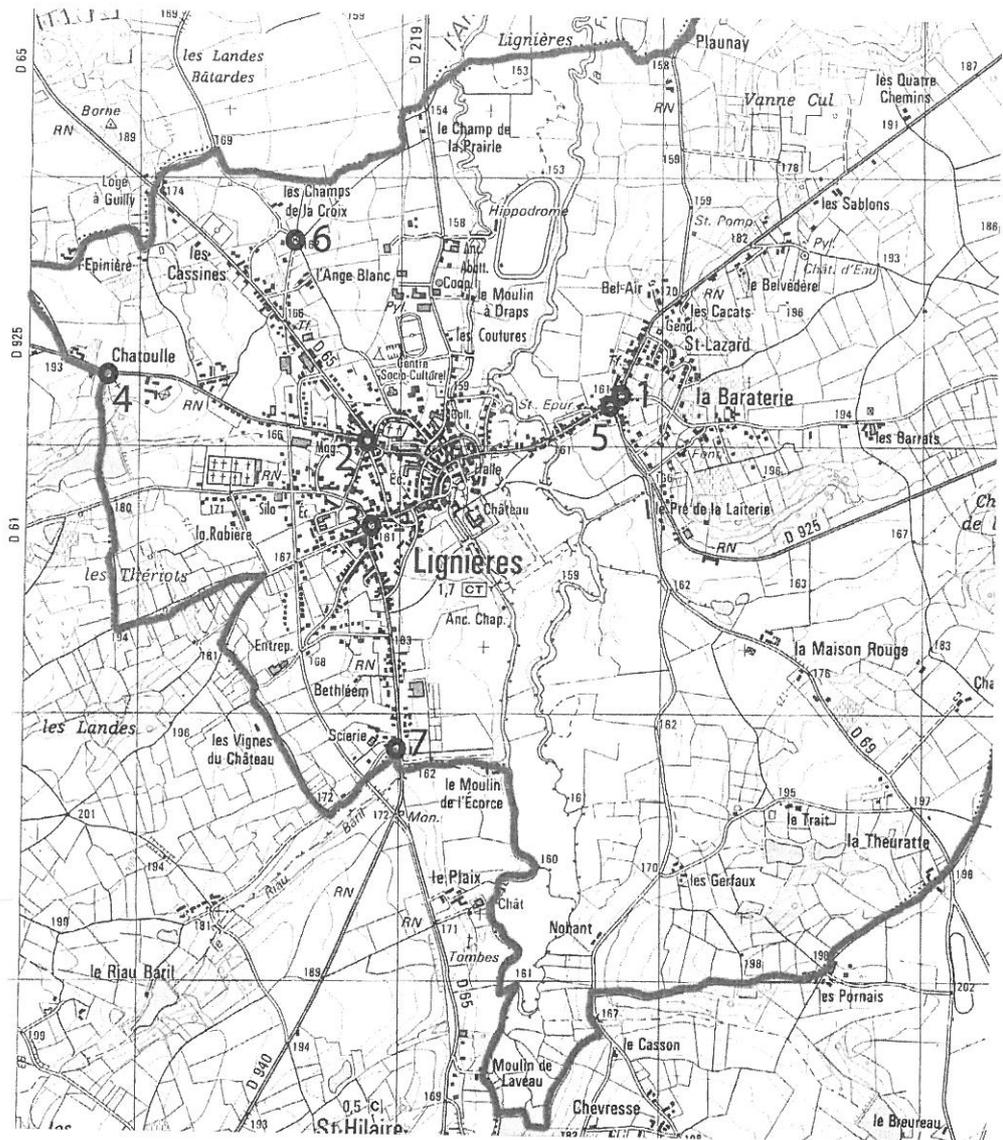


Fig. 3. Localisation des croix ou indices sur la commune de Lignières.  
 1/"Croix de la Mission". 2/"Croix de Pierre". 3/"Croix Verte". 4/"Croix  
 Levrard". 5, 6 et 7/ indices de croix disparues.

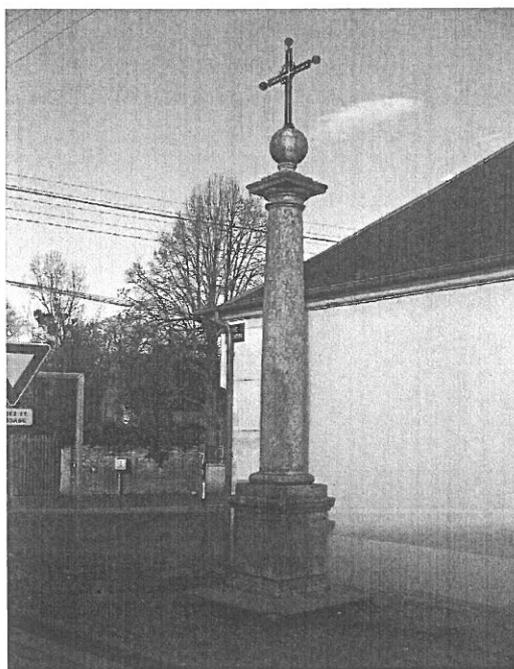
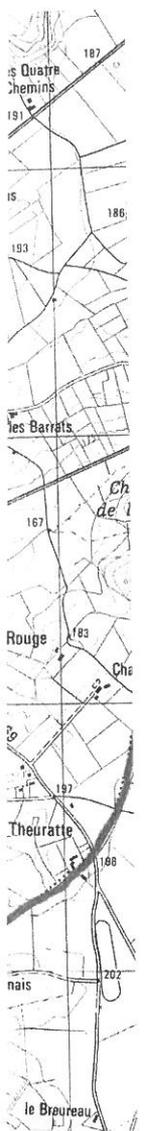


Fig. 4. Vue de la "Croix de la Mission"

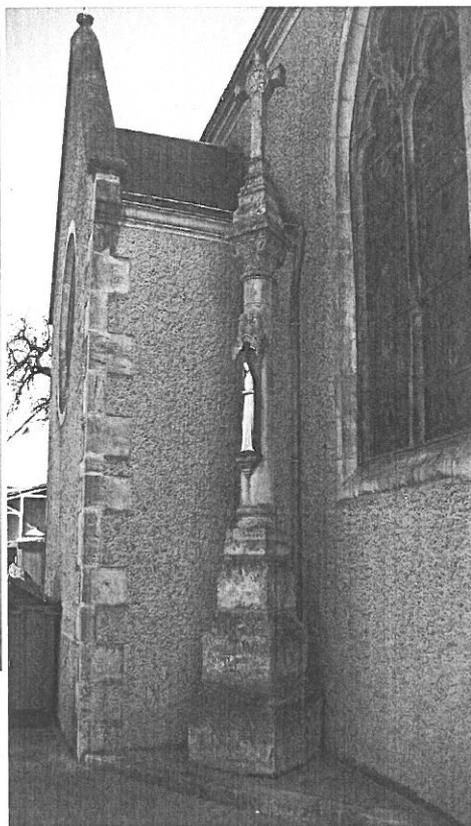


Fig. 5. Vue de la "Croix de Pierre" (Cl. Ph. Blanchard).

"O CRUX AVE  
 SPES UNICA  
 +  
 EN MÉMOIRE DU JUBILÉ  
 ET DE LA MISSION DE 1876  
 LES HABITANTS DE LIGNIÈRES  
 ONT ÉLEVÉ CETTE CROIX  
 +  
 BÉNITE LE 29 MAI 1876  
 MR DE LA TOUR D'AUVERGNE  
 ARCHEVÊQUE DE BOURGES  
 +



Fig. 6. Vue de la "Croix verte" (Cl. Ph. Blanchard).



Fig. 7. Vue de la "Croix Levrard" (Cl. Ph. Blanchard).

Selon des informations orales, la croix aurait été déplacée et était située "probablement" au centre de la place.

La troisième croix est localisée au centre d'une petite place qui est traversée par la rue du Maréchal Joffre et sur laquelle débouchent les rues du Champ de Foire et Barbançois (fig. 3, n° 3).

Cette croix (fig. 6) est appelée "Croix Verte" et a donné son nom à ce faubourg. Elle dispose elle aussi d'une dédicace qui est répartie sur les 4 faces du pied.

Face 1 : "LES HABITANTS  
DE LA VILLE  
DE LIGNIERES

Face 2 : DONT LES NOMS  
SONT INSCRITS  
SOUS CETTE CROIX

Face 3 : ONT ELEVE CE MONUMENT  
.....RELIGION  
ET ..... PIETE

Face 4 : BENITE LE XV<sup>me</sup> JOUR  
DU MOIS DE SEPTEMBRE  
1861

Enfin, la quatrième croix est située sur la RD 925 à une certaine distance du centre ville, en limite du territoire communal (fig. 3, n° 4). Cette croix (fig. 7) est connue sous le nom de "Croix Levrard" et ne porte pour inscription que la date de 1926.

Ainsi, les 4 croix encore en élévation à Lignières semblent toutes datées du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, les inscriptions doivent être appréhendées avec un regard critique. Elles datent en effet le monument en élévation, qui a pu toutefois être reconstruit à plusieurs reprises. Il est donc primordial de s'assurer que les croix existantes n'en remplacent pas d'autres plus anciennes.

#### L'étude des plans et cadastres anciens

Pour s'assurer de l'ancienneté de certaines croix, il est possible d'avoir recours aux documents d'archives. Si les sources sur Lignières n'ont pu être explorées que très succinctement, la consultation des plans et cadastres anciens apporte cependant quelques précisions sur le sujet. Ainsi, l'étude d'une gravure de Lignières en 1673 permet de localiser une partie des espaces bâtis de la commune ainsi que les cimetières en utilisation.

On y distingue également la présence d'une croix dans le coin inférieur droit, à l'emplacement précis de la "Croix Verte". Cette gravure apporte donc des informations complémentaires pour notre recherche, en précisant qu'à cet endroit là, une croix existait bien antérieurement à 1861. En revanche, l'étude de la même gravure ne mentionne pas la présence d'une croix antérieurement à celle de l'actuelle "Croix de Pierre". Cette absence confirmerait donc l'apparition tardive de ce monument. Aucune information ne peut être obtenue à partir de ce document pour les autres croix, car elles sont toutes situées hors du cadre de la représentation.

Une démarche similaire a été effectuée à partir du cadastre napoléonien. Sur ce document établi en 1827, les informations sont assez inégales selon les croix. Ainsi, dans le secteur de l'actuelle "Croix de Mission", le cadastre ancien a la particularité de se présenter sous la forme de 3 feuilles distinctes. En effet, l'assemblage des documents se fait dans l'environnement immédiat de l'actuelle croix de mission. Sur deux des feuilles cadastrales, cette dernière est symbolisée par une petite croix latine et la mention "Croix de Mission" est directement inscrite sur les documents (fig. 8). La seule particularité est son emplacement au centre du carrefour, alors que de nos jours, la croix est située sur le trottoir au début de la rue de la Baraterie. La troisième feuille cadastrale possède la particularité de mentionner une autre croix (symbole différent) (fig. 9) située à quelques mètres de l'emplacement de la précédente identifiée comme "croix de mission". Cette croix qui n'existe plus de nos jours, est située dans le faubourg des Ponts, au centre du carrefour qui sépare la RD 925 de la RD 940 et marque probablement l'emplacement d'une croix plus ancienne que celle de la mission.



d"  
ait située  
ersée par  
e Foire et  
faubourg.  
MENT

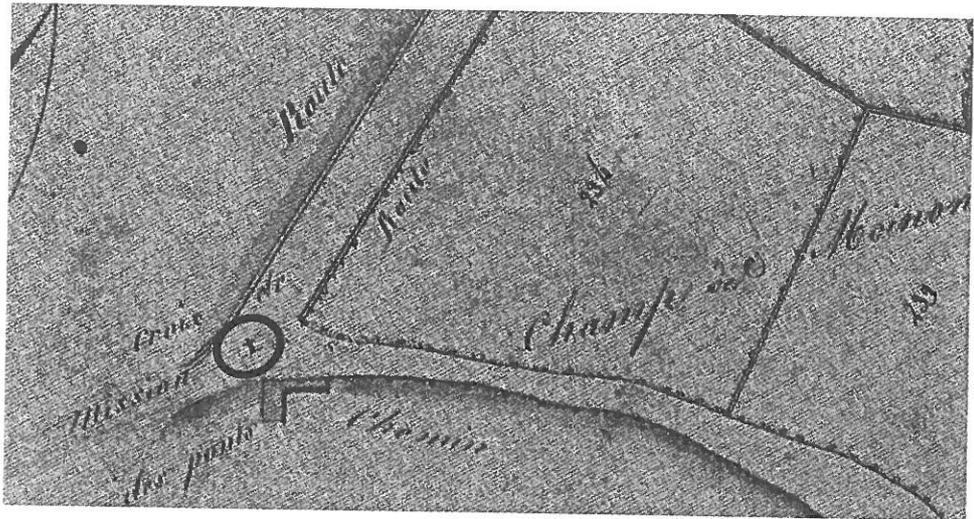


Fig. 8. Extrait cadastral (1827) du faubourg des Ponts et mentionnant la présence de la "Croix de la Mission" (Le Nord est en haut).

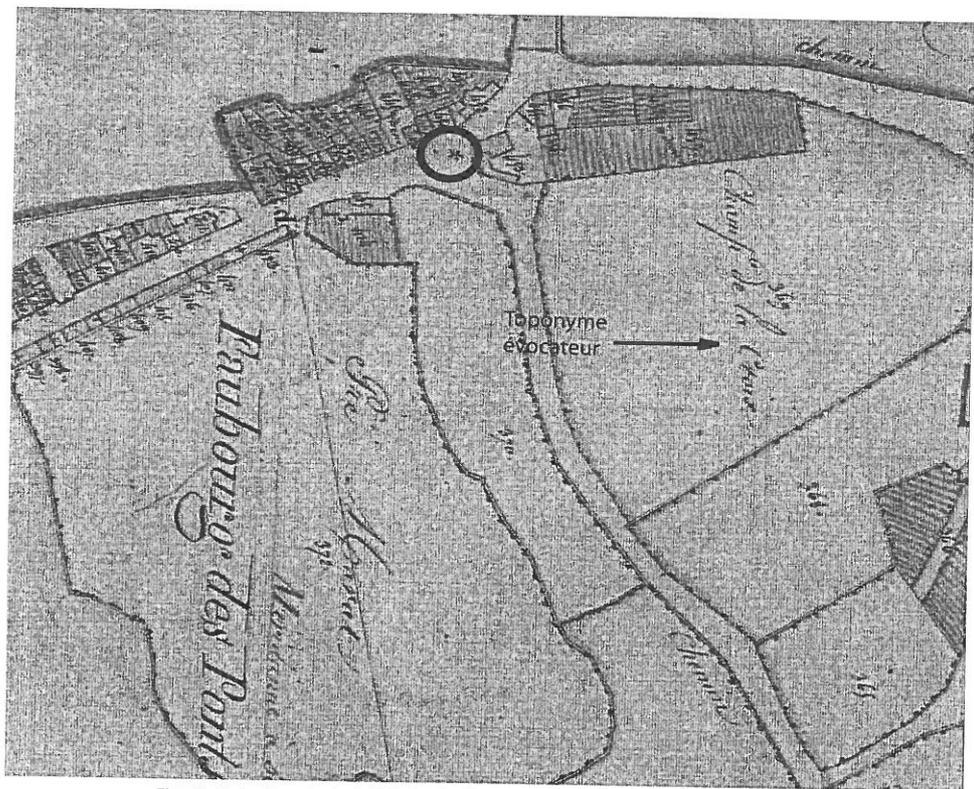


Fig. 9. Extrait cadastral (1827) du faubourg des ponts représentant une croix disparue de nos jours (indice n°5). On note la présence d'un toponyme évocateur "Le Champs de la Croix". Le Nord est en haut.

À l'emplacement de la "Croix de Pierre", aucun signe ou indice ne confirme la présence d'un tel monument à cet emplacement (fig. 10). Déjà absent de la gravure de 1673, le cadastre napoléonien semble confirmer ce point. La date de 1876 gravée sur le socle, doit donc vraisemblablement être considérée comme celle de la première apparition d'une croix à cet emplacement.

Pour la "Croix Verte", les renseignements sont quasiment identiques, ce qui rentre en contradiction avec les informations issues de la gravure de 1673. En effet, le cadastre napoléonien ne mentionne aucune croix dans le secteur (fig. 11). Cependant, nous avons vu qu'en 1673 un tel monument existait bel et bien. Toutefois, un point est placé au centre de la place, à quelques mètres de la croix actuelle. Alors que penser ? Le point correspond-t-il à une croix ? Peut-être que le monument est en ruine et que seule subsiste une base que le dessinateur a figuré par un point ? La question reste en suspens pour ce secteur, mais l'absence de croix n'est pas gênante puisqu'elle est confirmée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, le cadastre napoléonien confirme la présence d'un édifice à l'emplacement de l'actuelle "Croix Levrard" (fig. 12). Le relevé figure un élément bâti à base carrée en bordure de route. Cependant, aucune précision n'est apportée sur l'identification de cette construction comme cela a été fait pour la "Croix de Mission". La présence d'une croix antérieurement à 1926 (date inscrite sur le monument), est donc fort probable et prouve bien que les inscriptions ne peuvent établir avec certitude l'origine d'une croix, mais plutôt une réfection ou une reconstruction.

#### Carte IGN au 1 : 25000<sup>e</sup>, toponymie et prospection de terrain

La carte établie par l'Institut Géographique National ne livre que peu d'éléments sur les croix de chemin. Seule la "Croix Levrard" est symbolisée au sud de la RD 925 (section ouest) (fig. 2 et 3). Cependant, ce support, comme le précédent (cadastre napoléonien) offre une autre source de renseignement par le biais des toponymes.

L'étude linguistique ou historique des noms de lieux apporte en effet des indices précieux sur la localisation des croix avec ce même toponyme. Ainsi, la carte IGN mentionne "les Champs de la Croix" à environ 1 km au nord-ouest du centre ville actuel (fig. 3, n° 6), dans un secteur où aucun monument de ce type n'est recensé. La recherche est beaucoup plus fructueuse si l'on utilise le cadastre napoléonien. On retrouve ainsi, 3 toponymes "Champ de la Croix" dont celui qui figure sur la carte IGN. Sur ces 3 toponymes, un seul est situé dans l'environnement immédiat d'une croix encore en élévation de nos jours, celui de la "Croix de la Mission". On retrouve ainsi 2 toponymes dans des secteurs non soupçonnés précédemment. Nous avons déjà évoqué le premier avec la carte IGN (fig. 3, n° 6) et le second est situé à environ 800 m au sud du centre-ville sur la RD 940 en limite avec la commune de Saint-Hilaire-en-Lignières (fig. 3, n° 7). De plus, l'étude du cadastre ancien aux alentours de la "Croix

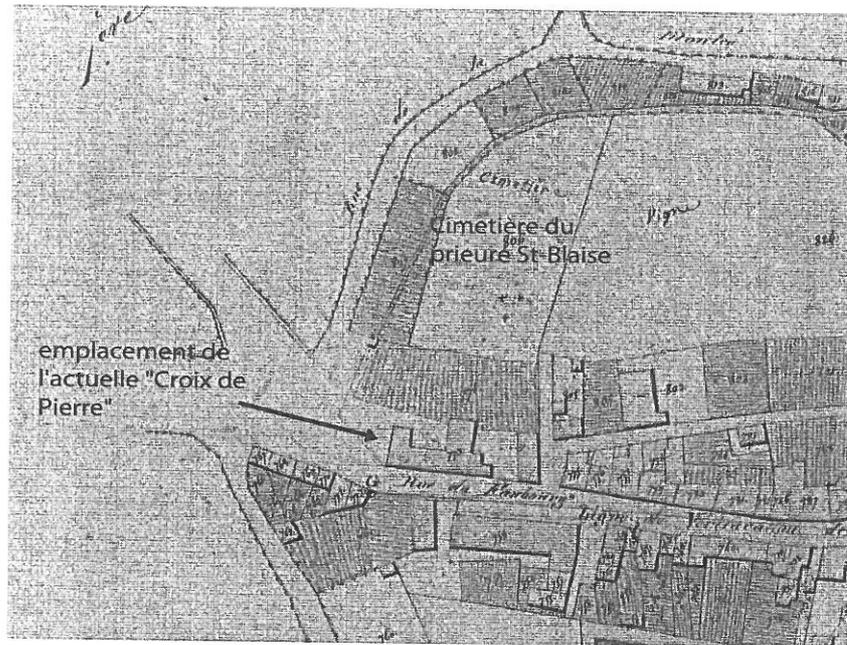


Fig. 10. Extrait cadastral (1827) à l'emplacement de la "Croix de Pierre". On remarque l'absence de tout symbole figurant une croix. Le Nord est en haut.

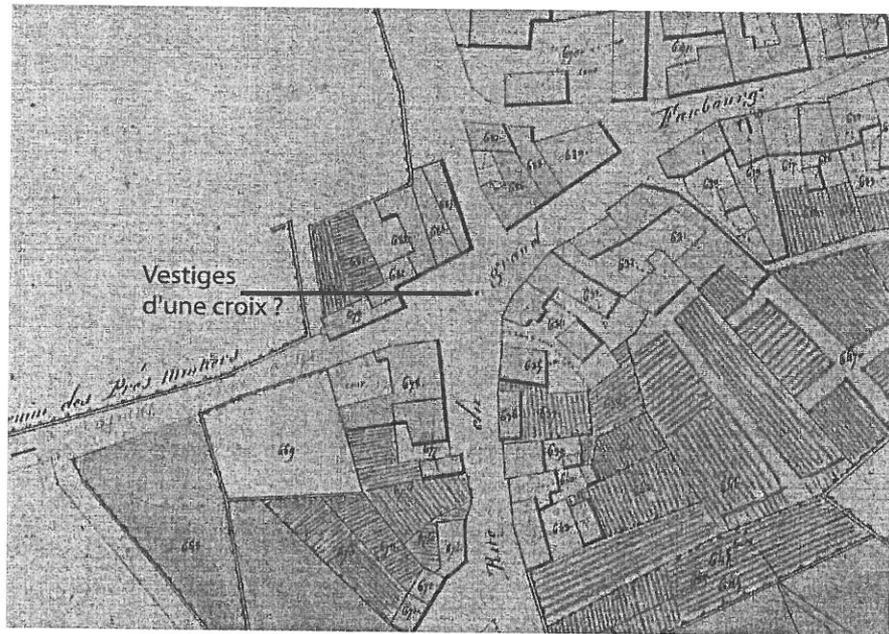


Fig. 11. Extrait cadastral (1827) dans le faubourg de la Croix Verte et à l'emplacement de la croix actuelle du même nom. Aucun symbole ne figure une croix, mais un point est représenté à l'emplacement de l'actuelle "Croix Verte". Le Nord est en haut.

Levr:  
Cett  
mais  
(cf. s  
que  
aucu  
reste

pros  
L'ob  
d'év

rece

topo  
trot

de  
cor:  
aur

en  
cor:  
de

sur  
sur  
dar

Levrard" révèle un toponyme intéressant, celui de "Champ de la Fontaine" (fig. 12). Cette appellation ne semble nullement en rapport avec le sujet qui nous intéresse ici, mais nous la rapprochons de la construction carrée mentionnée en bordure de route (cf. supra) et interprétée comme les vestiges d'une croix ancienne. Ainsi, il est possible que l'élément dessiné se rapporte à une fontaine et non à une croix. Cependant, aucune preuve ne peut être apportée à cette hypothèse et l'idée d'une croix de chemin reste donc plausible.

Le déplacement sur chaque croix ou indices de croix a été effectué et des prospections de terrain ont été réalisées quand l'accès aux parcelles le permettait. L'observation des sols, et des fossés fraîchement curés, n'a pas permis de déceler d'éventuels vestiges de croix ou même d'ossements humains.

## DISCUSSION

### Lieux possibles

À l'issue de ces investigations, l'enquête orale et le recensement ont permis de recenser 4 croix en élévation (fig. 3):

- n° 1 "La Croix de la Mission",
- n° 2 "La Croix de Pierre",
- n° 3 "La Croix Verte",
- n° 4 "La Croix Levrard".

Trois autres croix sont soupçonnées (fig. 3) :

— n° 5 : une nouvelle croix est mentionnée par un symbole et peut-être par la toponymie à environ 50 m au sud ouest de la "Croix de la Mission". Cette croix se trouve au centre d'un carrefour.

— n° 6 : une probable croix est évoquée par un toponyme en limite nord de la commune (actuel lieu-dit "Les Champs de la Croix"). Les pièces de terres correspondantes jouxtent des chemins qui mènent à deux carrefours très proches qui auraient pu accueillir au centre ou en périphérie une croix de chemin.

— n° 7 : une autre probable croix est située en périphérie sud de la commune, en limite avec Saint-Hilaire-en-Lignières. Un espace central est observable et celui-ci, comme précédemment aurait pu accueillir en son centre ou à sa périphérie une croix de chemin.

La croix n° 1 correspond donc très probablement à une croix de mission élevée sur un emplacement vierge d'un tel monument en date de 1805. Cette croix se trouve sur les documents cadastraux de 1827 et un toponyme "Champ de la Croix" figure dans son environnement proche. La croix n° 2 se rapporte donc très probablement à

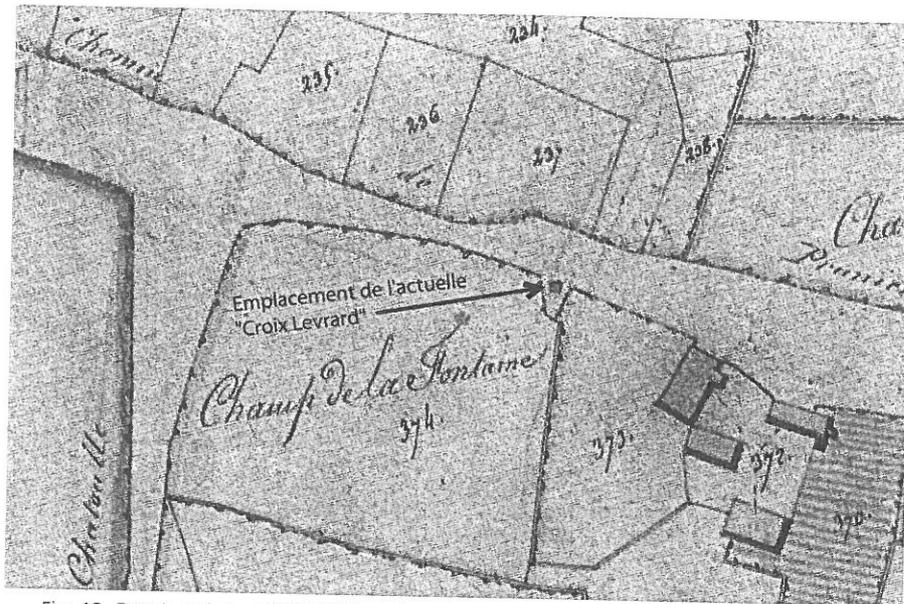


Fig. 12. Extrait cadastral (1827) à l'emplacement de la "Croix Levrard". Aucune croix n'est symbolisée, mais une construction à base carrée est tout de même présente. Le nord est en haut.

une croix de mission élevée en 1876 comme l'indique la date gravée sur son socle. Elle ne figure sur aucun document ancien (gravure et cadastre) et il n'y a pas de toponyme évocateur qui permettrait de soupçonner une origine plus ancienne. La croix n° 3 est très certainement l'emplacement d'une croix ancienne car elle est déjà présente sur la gravure de 1673. Le monument visible aujourd'hui remplace probablement une croix plus ancienne car la dédicace sur sa base donne la date de 1861 pour son érection. Cette croix n'apparaît pas clairement sur le cadastre napoléonien, mais sa présence est possible à la date de 1827 puisqu'un monument est attesté en 1673, en 1861 et toujours de nos jours. Il faut donc imaginer que le point dessiné sur le cadastre se rapporte à la "Croix de Pierre" ou à des vestiges d'une autre croix. Mais, il n'existe aucun toponyme évocateur dans l'environnement de ce monument qui pourrait nous orienter. La croix n° 4 n'est attestée clairement dans aucun document. Sa datation la plus ancienne est celle de 1926 figurant sur son socle. Cependant, le cadastre napoléonien atteste en 1827 la présence d'une base pouvant se rapporter à une croix. Seul le toponyme de "Champ de la Fontaine" sème le doute dans les esprits en évoquant une possible construction en relation avec une source<sup>32</sup>. La cinquième croix n'est en réalité qu'un indice. Elle est mentionnée par un symbole sur le cadastre de 1827 et se trouve en

32. Cf. Lefébure 2004, 16.

périphérie d'un toponyme "Champ de la Croix", mais celui-ci pourrait également s'appliquer à la croix n° 1. Les sixième et septième croix correspondent également à des indices ; elles ne sont évoquées que par des toponymes.

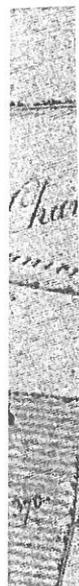
Notre "enquête" bien que succincte, a donc déjà permis de localiser 7 croix ou indices. Des renseignements sont très certainement disponibles dans les archives municipales, départementales ou même nationales, mais nous pouvons d'ores et déjà discuter de la pertinence de ces éléments en rapport avec le cadre de notre recherche. En effet, certains monuments peuvent être immédiatement écartés. Comme l'indiquent les textes, la notion de distance et d'espace est à prendre en compte : "...pour éviter la peine de les porter au cimetière", ce qui suppose que ce dernier n'est pas à proximité. On peut donc raisonnablement penser que les sites recherchés sont éloignés de l'espace funéraire habituel qui se trouvait situé au centre de la ville actuelle. Ainsi, la "Croix de Pierre" est peu crédible comme emplacement ayant pu accueillir nos inhumations d'épidémie car en premier lieu, tous les indices recueillis suggèrent une création très tardive. De plus, au XVII<sup>e</sup> siècle, un des deux cimetières de Lignières<sup>33</sup> est situé à moins de 50 m de l'actuelle "Croix de Pierre" et l'on peut imaginer que la proximité de cet espace funéraire aurait été un excellent argument pour motiver un transport et un ensevelissement en son sein. Ce même raisonnement peut s'appliquer à la "Croix Verte" car la distance avec l'aire cimetériale ne semble pas excessive.

La "Croix de la Mission" ne nous semble pas correspondre à un emplacement ancien. Son appellation même ainsi que la date sur son socle la place plutôt à une date tardive. En revanche, il est incontestable qu'un tel monument devait exister depuis plus longtemps car un toponyme "Champ de la Croix" figure en 1827 et la fixation de ces noms dans le parcellaire est attribuée généralement depuis de nombreux siècles. La croix ancienne dans ce secteur correspond plus probablement à la croix n° 5 qui a définitivement disparu du paysage urbain actuel. Notons que le cimetière paroissial est situé à côté de l'église, à une distance de 400 m à l'ouest de la "Croix de la Mission". Les lieux d'inhumations sont donc à rechercher de préférence à distance du centre et en périphérie de la commune. Seuls 4 emplacements répondent à ces critères. Il s'agit des croix ou indices n° 4, 5, 6 et 7.

#### Les écueils de la recherche

Si 4 secteurs de recherche ont été définis, des obstacles se présentent malgré tout pour la poursuite du projet. En effet, le développement urbain actuel a bouleversé considérablement le paysage du XVII<sup>e</sup> siècle et certains lieux ne sont plus accessibles.

33. Il s'agit du cimetière du prieuré Saint-Blaise qui est en ruine au XVII<sup>e</sup> siècle en raison des diverses guerres récentes. Les tombes semblent détruites également à cette époque, mais l'espace funéraire est toujours présent et l'on peut supposer qu'en cas de crises importantes il puisse encore être utilisé.



Il est en haut.

sole. Elle  
toponyme  
croix n° 3 est  
sente sur la  
t une croix  
n érection.  
présence est  
et toujours  
apporte à la  
toponyme  
er. La croix  
s ancienne  
rien atteste  
toponyme  
ne possible  
égalité qu'un  
e trouve en

C'est le cas de l'emplacement n° 5 qui se trouve désormais entouré d'espaces bâtis. Soulignons tout de même, qu'en 1827, de nombreuses constructions existaient déjà, mais la parcelle dénommée "Champ de la Croix" se trouvait dépourvue de bâtiments dans sa partie occidentale, justement celle bordée par une voie de circulation. De même, l'autre côté de la rue n'était pas construit et semblait accessible. De nos jours, ces lieux se trouvent respectivement occupés par des maisons d'habitations en front de rue ou par le parc du château de Lignières entouré d'un haut mur. La prospection pédestre et mécanique semble donc très improbable, sauf en cas d'accord du propriétaire actuel, le Prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme.

Des restrictions du même type pèsent également pour l'emplacement n° 7. Les parcelles dénommées "Champ de la Croix" sur le cadastre de 1827 sont actuellement occupées par des bâtiments d'habitation. De même, en face de ces derniers, les terrains disponibles au début du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont désormais plus accessibles (propriétés privées avec bâtiments en front de rue). Le seul espace disponible autour de ce carrefour correspond à une pâture, mais se trouve sur le territoire communal voisin (Saint-Hilaire-en-Lignières).

Les emplacements n° 4 et 6 sont les lieux les plus accessibles pour une prospection pédestre et même mécanique. En effet, ces parcelles correspondent à des champs cultivés ou des pâtures et très peu de bâtiments récents existent dans leur environnement (fig. 13). Pour l'emplacement n° 4, les parcelles situées au sud de la RD 925 seront préférées à celle du nord, car une importante déclivité de terrain existe et aurait compliqué le transport de cadavres. Les parcelles sud présentent effectivement l'avantage d'un accès facile et on peut ainsi imaginer qu'elles concentrent des probabilités plus élevées en matière de vestiges archéologiques en relation avec l'épidémie de 1652.

#### Hypothèse sur l'origine de certaines croix de Lignières-en-Berry

La localisation précise de certaines croix en limite du territoire communal de Lignières (n° 4, 6 et 7) pourrait être interprétée comme des éléments de marquage d'un territoire. Il est en effet surprenant qu'au moins deux de ces calvaires ou indices de croix se situent à l'emplacement exact de la limite de commune (n° 4 et 7). Ces monuments reprennent probablement d'anciennes limites de paroisse et il conviendrait de vérifier alors avec des documents si l'indice de croix n° 6, situé à environ 200 m au sud de la limite communale, n'est pas localisé sur un tel tracé qui n'aurait pas été repris complètement au moment de la fixation définitive des limites communales (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Cependant, une autre explication pourrait être envisagée pour la croix n° 4 ("Croix Levrard") en raison du toponyme "Champ de la Fontaine" qui est visible sur le cadastre napoléonien (fig. 12). Ainsi, il est possible que l'érection de cette croix à cet emplacement ne trouve pas de raison dans d'anciennes limites territoriales, mais



Fig. 13. Vue de la parcelle "Les Champs de la Croix" au nord de Lignières (Indice de croix n° 6) (Cl. Ph. Blanchard).

plutôt dans une volonté d'affirmation de la foi chrétienne sur d'anciens lieux de cultes païens. En effet, l'érection d'un tel édifice est parfois réalisée à l'emplacement de sources naturelles qui connaissent de telles pratiques.

#### CONCLUSIONS

Les sources manuscrites rendent compte d'une épidémie particulièrement meurtrière à Lignières-en-Berry en 1652. Le nombre de morts aurait été tel que les inhumations auraient eu lieu dans les chemins avoisinant les habitations loin du cimetière paroissial, auprès de ces croix. Compte tenu des études actuellement menées en Berry (sites d'Issoudun et de Bourges)<sup>34</sup> pour la compréhension des phénomènes épidémiques, Lignières-en-Berry se présente comme un site à forte potentialité selon une double problématique. La découverte des sépultures liées à la catastrophe de 1652 permettrait en effet de mettre en évidence les gestes liés à cette épidémie (transport et gestion du corps, fosses individuelles ou sépultures multiples, etc.). Cela pourrait

34. Blanchard *et al.* 2006.

également aider à la détermination de cette "fièvre pourpre", expression qui regroupe plusieurs maladies.

En présentant les différents outils d'investigation à notre disposition, nous avons tenté d'approcher les lieux d'inhumation. Au-delà des croix encore en élévation, dont certaines sont sur des emplacements plus anciens, nous avons retrouvé des sites potentiels de croix aujourd'hui disparues. Au terme de cette recherche, et en prenant compte de l'accessibilité des parcelles, quatre emplacements ont été retenus, à savoir, par ordre de préférence : les lieux n° 6, 4, 7 et 5. Ils recueillent le plus de probabilités de receler les sépultures qui nous intéressent.

L'étape suivante est désormais celle du diagnostic archéologique à l'aide des moyens appropriés (sondages manuels ou à l'aide d'une pelle mécanique), à condition d'avoir les autorisations des propriétaires et exploitants agricoles des parcelles et de les soumettre au Service Régional de l'Archéologie (DRAC d'Orléans), en même temps qu'une demande d'autorisation de fouille sur les emplacements négociés.

Ariès,  
Bizot,

Blanch

Blanch

Blanch

Blanch

Bourge

Castex

Chrétien

Colin,

Dainvi

Diction

Duc, C

- (189

Gauva

Jeny, L.

Lefébu

Marcel

Nadau:

- (200:

- (200:

Le patri

## BIBLIOGRAPHIE

- Ariès, Ph. (1977) : *L'homme devant la mort*, Paris.
- Bizot, B., D. Castex, P. Reynaud et M. Signoli (2005) : *La saison d'une peste (avril-septembre 1590), le cimetière des Fédons à Lambesc (Bouches-du-Rhône)*, Paris.
- Blanchard, Ph., D. Castex, I. Souquet-Leroy et P. Poulle (2003a) : "Issoudun, centre de l'image et du multimédia", *Archéopages*, 9, 40-41.
- Blanchard, Ph., M.-F. Creusillet, S. Jesset, S. Joly, S. Krausz, S. Riquier et V. Serna (2003b) : *Vermeuil-le-Château (Indre-et-Loire)*, rapport de diagnostic, Inrap Tours/SRA Orléans.
- Blanchard, Ph., K. Payet, F. Ben Nejma, V. Chollet et M. Cunault (2005) : *Mettray (Indre-et-Loire), "La Roberdière"*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Tours/SRA Orléans.
- Blanchard, Ph., P. Georges et V. Chollet (2006) : *Perception de l'évolution d'un quartier périphérique de Bourges à travers la fouille de la parcelle du "35 rue de Sarrebourg"*, Rapport Final d'Opération, Inrap CIF, I-II.
- Bourget, Ch. (s.d.) : *Les croix de chemin et les calvaires, symboles d'une sacralisation du territoire*, Fondation du patrimoine religieux du Québec. <http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/croix/croixf.htm>.
- Castex, D. et M. Drancourt (2005) : "D'un gisement funéraire à la détection d'une crise épidémique, identité biologique et patrimoine génétique, Actes du colloque du 16 juin 2005, Épidémies & sociétés dans le monde occidental XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles", *Revue Sociologie Santé*, 22, 191-209.
- Chrétien de Troyes (1978) : *Perceval ou le roman du Graal*, roman de la table ronde, Paris.
- Colin, D. (2000) : *Dictionnaire encyclopédique des symboles, des mythes et des légendes*, Paris.
- Dainville, de F. (1956) : *Cartes Anciennes de l'Église de France, Historique, répertoire, Guide d'usage*, Paris.
- Dictionnaire encyclopédique* (1990) : Éditions Quillet, II (BL-COS), Paris.
- Duc, G. et J. B. Dupré (1890) : "Mémoires inédits pour servir à l'Histoire de la ville et des seigneurs de Linières en Berri, publiés avec une Introduction, des Notes et des Commentaires, par Lucien Jeny, Première Série", *Mémoires de la Société Historique Littéraire et Scientifique du Cher*, 1889-1890, 4<sup>e</sup> série, 6<sup>e</sup> volume, Bourges, 209-328.
- (1891) : "Mémoires Inédits pour servir à l'Histoire de la ville et des seigneurs de Linières-en-Berri, publiés avec une Introduction, des Notes et des Commentaires, par Lucien Jeny, Deuxième Série", *Mémoires de la Société Historique Littéraire et Scientifique du Cher*, 1890-1891, 4<sup>e</sup> série, 7<sup>e</sup> volume, Bourges, 1-109.
- Gauvard, C., A. de Libera et M. Zinc (2002) : *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris.
- Jeny, L. (1902) : "La peste et deux vœux à Notre-Dame de Liesse à Lignièrès-en-Berry", *Mémoires de la Société Historique Littéraire et Scientifique du Cher*, 1890-1891, 4<sup>e</sup> série, 17<sup>e</sup> volume, Bourges, 341-349.
- Lefébure, Ch. (2004) : *Croix et calvaires : chefs d'œuvre de l'art populaire*, Paris.
- Marcelle, R. (1994) : *L'encyclopédie historique et anecdotique de la province de Berry*, Bourges.
- Nadaux, M. (2002a) : *La plantation d'une croix de chemin : un événement paroissial, Qu'est-ce qu'une croix de chemin?*, Le XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914), site internet des éditions Anovi, <http://www.19e.org/articles/croix/page1.htm>.
- (2002b) : *La plantation d'une croix de chemin : un événement paroissial, Pourquoi planter une croix de chemin?*, Le XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914), site internet des éditions Anovi, <http://www.19e.org/articles/croix/page3.htm>.
- (2002c) : *La plantation d'une croix de chemin : un événement paroissial, quelles sont les attitudes des populations rurales vis-à-vis des calvaires*, Le XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914), site internet des éditions Anovi, <http://www.19e.org/articles/croix/page6.htm>.
- Le patrimoine des Communes du Cher* (2001), Paris.

AUSONIUS ÉDITIONS

— Études 15 —

# ÉPIDÉMIES ET CRISES DE MORTALITÉ DU PASSÉ

Actes des séminaires (année 2005)  
de la Maison des Sciences de l'Homme

Textes réunis par  
Dominique CASTEX et Isabelle CARTRON

*Ouvrage publié avec le concours de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine*

Diffusion DE BOCCARD 11 rue de Médicis F - 75006 PARIS  
— Bordeaux 2007 —

## SOMMAIRE

Christophe BOUNEAU, <i>Avant-propos</i> .....	9
Dominique CASTEX et Isabelle CARTRON, <i>Préface</i> .....	11
Henri DUDAY, <i>Les preuves archéologiques d'une crise brutale de mortalité : simultanéité du dépôt de cadavres, simultanéité des décès ?</i> .....	15
Jacques SEIGNE, <i>Deux "mass burials" du VII<sup>e</sup> s. p.C. ou la dernière vie de l'hippodrome de Gerasa (Jerash, Jordanie)</i> .....	23
Scarlet BEAUVALET-BOUTOUYRIE, <i>Les crises de mortalité à l'époque moderne : sources et méthodes</i> .....	39
Stéphane MINVIELLE, <i>Les crises de mortalité dans le sud-ouest aquitain de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle</i> .....	51
Pascal POULLE, <i>Le grand Cimetière d'Issoudun (Indre) et ses sépultures multiples (fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> s.). Premiers résultats de l'étude historique et démographique</i> .....	77
Dominique CASTEX, <i>Les anomalies démographiques : clefs d'interprétation des cimetières d'épidémies en archéologie</i> .....	109
Michel DRANCOURT, <i>Paléomicrobiologie : la microbiologie au service de l'anthropologie</i> .....	139
Patrice GEORGES et Philippe BLANCHARD, <i>Les sépultures multiples du "35, rue de Sarrebourg" à Bourges (18) : discussion du contexte et interprétations envisagées</i> .....	147
Philippe BLANCHARD et Patrice GEORGES, <i>Projet de recherche de sépultures d'épidémie à Lignères-en-Berry (Cher) : à chacun sa croix</i> .....	169

Stéphane BARRY et Norbert GUALDE, <i>La Peste noire dans l'Occident chrétien et musulman 1346/1347 - 1352/1353</i> .....	193
Gaëlle CLAVANDIER, <i>Sépultures massives et morts collectives. Les interprétations archéo-anthropologiques soumises au regard d'un sociologue des sociétés contemporaines</i> .....	229